**MOD** ACP/22A7/9

QUESTION 1/2

Bonnes pratiques et lignes directrices relatives au développement des sociétés durables et intelligentes grâce aux TIC

# 1 Exposé de la situation ou du problème

Le développement de tous les secteurs de la société – culture, éducation, santé, transports, commerce et tourisme – sera tributaire des progrès accomplis en la matière grâce aux systèmes et aux services TIC. Les TIC peuvent jouer un rôle déterminant pour garantir la protection des biens et des personnes, assurer une gestion intelligente du trafic des véhicules à moteur, économiser de l'électricité, mesurer les effets de la pollution de l'environnement, améliorer les rendements agricoles, gérer les soins de santé et l'éducation, gérer et contrôler les réserves d'eau potable, résoudre les problèmes qui se posent dans les villes et les zones rurales et garantir la sécurité et la sûreté des personnes qui se déplacent dans le monde entier. C'est ce qu'on appelle la société intelligente.

La concrétisation des promesses de la société intelligente repose sur trois piliers technologiques ‒ la connectivité, les dispositifs intelligents et les logiciels ‒ et sur les principes du dévelop­pement durable.

La connectivité englobe les réseaux existants et traditionnels (mobiles, large bande et câblés) et les nouvelles technologies qui, le plus souvent, sont tributaires du spectre des fréquences radioélectriques. La connectivité est une composante essentielle des communications machine‑machine (M2M) et joue un rôle clé dans les applications et services qui en dépendent, tels que l'administration publique en ligne, la gestion du trafic et la sécurité routière.

Les dispositifs intelligents sont les objets connectés qui permettent de créer des sociétés intelligentes. Les voitures, les feux de signalisation, les caméras de surveillance de la circulation, les pompes à eau, les réseaux électriques intelligents, les appareils électroménagers, l'éclairage public et les moniteurs utilisés pour les soins de santé sont autant d'exemples d'objets qui doivent devenir des dispositifs connectés et intelligents pour conduire à des progrès significatifs sur le plan de la durabilité et du développement socio-économique, aspect qui est particulièrement important dans les pays en développement.

Le développement des logiciels permet de connecter et d'activer les deux premiers piliers, et le fonctionnement de l'ensemble permet de fournir de nouveaux services dont l'existence n'aurait jamais été possible auparavant. Ces nouveaux services transforment tout ce qui nous entoure, de l'efficacité énergétique à la protection de l'environnement, de la sécurité routière à la sécurité alimentaire et à la sécurité de l'eau, ou encore de l'industrie manufacturière aux services publics de base.

# 2 Question ou thème à étudier

1) Etudier les méthodes à utiliser pour améliorer la connectivité au service de la société intelligente ‒ y compris au service des réseaux électriques intelligents, des villes intelligentes, et des applications de cyberécologie et de cybersanté ‒ et fournir une assistance en ce qui concerne la sensibilisation à ces méthodes.

2) Examiner les bonnes pratiques propres à encourager et à favoriser le déploiement et l'utilisation de dispositifs intelligents ‒ y compris des dispositifs mobiles – l'importance de l'utilisation de ces dispositifs ayant été mise en relief par l'initiative du BDT "Le mobile au service du développement" lancée à l'occasion d'ITU TELECOM World 2012 à Dubaï –, en accordant une attention particulière aux exemples de réussite dans les zones rurales des pays en développement.

3) Etudier les méthodes et les exemples illustrant la manière dont l'utilisation de logiciels à code source ouvert et/ou de logiciels propriétaires permet d'assurer la connectivité des dispositifs intelligents, et facilite ainsi la fourniture de services intelligents et la création de sociétés intelligentes.

4) Définir des critères de mesure et de performance pour les indicateurs de qualité de vie dans les villes intelligentes, et les mécanismes qui pourraient être utilisés en matière de réglementation et de communication pour assurer une bonne gouvernance urbaine.

5) Expérience acquise par les pays développés ayant édifié des villes intelligentes.

6) Créer un écosystème national associant tous les acteurs appelés à définir une politique nationale en matière de sécurité routière.

7) Définir un cadre régional de coopération et de coordination dans le domaine des transports intelligents sur les réseaux transfrontières.

8) Services et applications des télécommunications/TIC pour le tourisme permettant de stimuler la croissance économique dans les sociétés intelligentes.

# 3 Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude de cette Question sont les suivants:

a) Etudes de cas sur les solutions permettant de faciliter, d'une part, l'utilisation des télécommunications et des autres moyens d'assurer la connectivité, notamment les communications M2M, et, d'autre part, l'accès aux applications des TIC, pour favoriser le développement durable et promouvoir la création de sociétés intelligentes dans les pays en développement.

b) Sensibilisation des participants concernés à l'adoption de stratégies en matière de logiciels à code source ouvert, pour permettre l'accès aux télécommunications; étude des moyens permettant d'améliorer l'état de préparation des pays en développement en ce qui concerne l'utilisation et l'élaboration de logiciels à code source ouvert à l'appui des télécommunications; et possibilités de coopération entre les membres de l'UIT sur la base de l'examen des partenariats qui ont déjà donné de bons résultats.

c) Analyse des facteurs ayant une incidence sur l'efficacité de la mise en place de la connectivité pour prendre en charge les applications des TIC permettant de fournir des applications d'administration publique en ligne dans les zones rurales et les villes intelligentes.

d) Echange de bonnes pratiques concernant l'utilisation des réseaux TIC au service de la sécurité routière.

e) Elaboration de rapports d'activité annuels et d'un rapport final détaillé comprenant une analyse des informations et des bonnes pratiques et rendant compte de l'expérience pratique acquise en matière d'utilisation des télécommunications et des autres moyens permettant d'assurer des applications des TIC et de connecter des dispositifs au service de la création de la société intelligente.

f) Etudes de cas sur l'utilisation des services et applications TIC pour le tourisme et élaboration d'un rapport évaluant dans quelle mesure les services et applications TIC contribuent à la création de sociétés intelligentes et durables.

# 4 Echéance

Un rapport préliminaire devrait être soumis à la commission d'études en 2016. L'étude de cette Question devrait être achevée en 2017, date à laquelle un rapport final sera soumis.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

Cette Question a été approuvée pour la première fois par la CMDT-14 sur la base de la Question 17‑3/2 et des propositions formulées par la Télécommunauté Asie-Pacifique, les Etats arabes, les Etats Membres de l'Union africaine des télécommunications, les Etats-Unis d'Amérique, Algérie Télécom Spa, Intervale (Fédération de Russie) et l'Académie nationale des télécommunications A.S. Popov, Odessa (Ukraine).

# 6 Origine des contributions

a) Etat d'avancement de l'étude des Questions ayant trait à ce sujet confiées aux commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-R.

b) Contributions des Etats Membres, des Membres du Secteur, des Associés, d'autres institutions du système des Nations Unies, de groupes régionaux et des coordonnateurs du BDT.

c) Etat d'avancement des initiatives lancées par le BDT en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies et avec le secteur privé concernant l'utilisation des applications des TIC au service de la création de la société intelligente.

d) Etat d'avancement de toute autre activité pertinente entreprise par le Secrétariat général de l'UIT ou le BDT.

# 7 Destinataires de l'étude

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires de l'étude | Pays développés | Pays en développement[[1]](#footnote-5)1 |
| Décideurs en matière de télécommunications | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Equipementiers (constructeurs d'équipements de télécommunication/TIC, industrie automobile, etc.) | Oui | Oui |
| Programmes du BDT | Oui | Oui |

a) Destinataires de l'étude – Qui précisément en utilisera les résultats

Les décideurs et les régulateurs concernés, ainsi que les parties prenantes du secteur des télécommunications/TIC et du secteur du multimédia.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

Lignes directrices concernant la mise en oeuvre des initiatives régionales du BDT.

# 8 Méthodes proposées pour traiter la Question

Dans le cadre de la Commission d'études 2.

# 9 Coordination et collaboration

– Unité du BDT chargée de l'étude de ces questions.

– Activités pertinentes en cours dans les deux autres Secteurs de l'UIT.

# 10 Liens avec les programmes du BDT

Cette Question a trait à tous les programmes du BDT, notamment en ce qui concerne les aspects relatifs au développement des infrastructures et des technologies de l'information et de la communication, aux applications des TIC, à la mise en place d'un environnement propice, à l'inclusion numérique et aux télécommunications d'urgence.

# 11 Autres informations utiles

A définir ultérieurement au cours de l'étude de cette nouvelle Question.

1. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-5)